

ABONNEMENT.

Saumur :

En an.	30 fr.
Six mois.	16
Trois mois.	8

Poste :

En an.	35 fr.
Six mois.	18
Trois mois.	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne.	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

31 Janvier 1884.

LA CHAMBRE.

Au Palais-Bourbon, toute la journée d'hier a été consacrée à la fabrication d'innombrables ordres du jour dont la plupart n'auront pas les honneurs du scrutin.

Le gouvernement a accepté la petite combinaison de MM. Rouvier et Roger ainsi formulée : « La Chambre, résolue à poursuivre l'œuvre de réformes qu'elle a entreprise et à continuer l'examen de toutes les propositions tendant à améliorer les conditions du travail en France, passe à l'ordre du jour. »

Mais on ne voit pas trop ce que les ouvriers gagneront à cet ordre du jour. C'est absolument comme si on leur disait : Je vous ai pris vos culottes hier, je vais vous enlever votre chemise aujourd'hui. Système assez fantaisiste on en conviendra pour soulager ou améliorer les misères des travailleurs.

« Faites donc mieux que nous ! » criait dans les couloirs un ministériel devant lequel plusieurs journalistes avaient mis en doute les propriétés nourrissantes de la cuisine Ferry-Rouvier.

« D'abord, répliquèrent plusieurs de ces rédacteurs, nous aurions peine à faire plus mal, et puis nous, les monarchistes, nous n'avons jamais promis de faire entrer tout le monde de plein pied dans l'Icarie de Cabet. Nous n'avons pas éveillé tous les appétits, excité toutes les passions par des promesses menteuses, ainsi que l'ont fait les Ferry et consorts. Si, lorsque nous étions au pouvoir, nous n'avons pas, pour employer l'expression populaire, « promis plus de beurre que de pain », de moins nous avons donné du pain. » Or, c'est ce que ne font pas les gouvernants du jour, si nous en croyons cet avertissement donné par un placard qu'on se passait de mains en mains hier à la Chambre : « Le temps des comédies parle-

mentaires touche à sa fin. Si la Chambre ne veut pas que la crise si impudemment niée par M. Ferry se dénoue derrière les pavés, il est indispensable qu'elle passe des paroles aux actes et qu'elle s'arrange pour donner du pain et du travail à la classe ouvrière. »

A la suite du vote de l'ordre du jour Rouvier, nous allons avoir le dépôt de deux propositions auxquelles, croit-on, le gouvernement n'osera pas faire d'opposition. L'une est signée de M. H. Maret et demande la nomination d'une grande commission de quarante membres à laquelle seraient renvoyées toutes les propositions tendant à des réformes sociales ; l'autre a été rédigée par M. Clémenceau et demande également la formation immédiate d'une commission, toujours de quarante membres, qui procéderait à une enquête sur la situation ouvrière actuelle et sur les moyens de l'améliorer.

Si les ouvriers peuvent se nourrir de papier noir, ils ont du pain sur la planche !

LA CRISE.

La crise qui sévit sur l'industrie, sur le commerce, sur l'agriculture, sur les finances, sur la navigation, sur tout ce qui constitue les divers éléments de la prospérité publique, cette crise n'est plus un fait local : elle est un fait général en France.

On la signale sur tous les points et elle s'étend dans toutes les directions.

C'est là précisément ce qui lui donne un caractère politique, propre à engager au plus haut degré la responsabilité du gouvernement républicain. Et cette responsabilité est si réelle, qu'il suffirait que la République disparût pour que tout rentrât dans l'ordre régulier et que le bien-être revint presque sur l'heure.

D'habitude, lorsque les valeurs mobilières s'affaissaient, les valeurs immobilières montent, c'est-à-dire que la propriété est recherchée et voit ses prix s'élever. Aujourd'hui,

au contraire, elle s'effondre comme tout le reste, et la terre subit la même dépréciation que les titres ayant cours à la Bourse. Ce qui équivaut à une véritable calamité et détermine une ruine complète.

Et cela est indéniable ; cela est constaté partout.

Le phénomène s'explique d'ailleurs. Les fermiers vendent leurs produits à vil prix et ne peuvent payer les propriétaires. Les propriétaires, privés de leurs revenus, vendent leurs terres, et, comme l'offre est supérieure à la demande, il en résulte une dépréciation énorme, qui s'accroît par l'absence des acheteurs.

De là un grand trouble dans les fortunes, une gêne presque universelle, qui gagne de toutes parts et dont l'influence devient rapidement désastreuse.

Consultez là-dessus les notaires, si vous voulez être renseigné, et ils vous en apprendront de belles ; non, ils vous apprendront de vilaines choses, des choses douloureuses et navrantes, attestant que le niveau des fortunes s'est abaissé, depuis quelques années, dans des proportions effrayantes. Un exemple entre cent, entre mille : une propriété magnifique, avec château, avec réserve, avec métairies superbes, a coûté un million, à la fin de l'Empire ; on en demande 800,000 francs ; on en trouve à grand-peine 300,000, quand elle est chargée d'hypothèques pour une somme presque double.

Le krach territorial égale donc le krach financier, s'il ne le dépasse.

Et le remède à cette situation ? Mon Dieu, il n'est pas malaisé de l'indiquer, la source du mal étant connue. Il faut rendre à ce pays la confiance, l'ordre et la sécurité ; il faut que l'oppression dont nous souffrons tous prenne fin ; il faut que la République fasse place à un gouvernement mieux en rapport avec l'intérêt national, c'est-à-dire à la Monarchie. Voilà tout.

Et quand la propriété aura recouvré sa valeur, lorsque les populations rurales auront reconquis leur bien-être, tout suivra de soi-même, c'est-à-dire l'industrie reprendra son essor, le commerce retrouvera son acti-

uté, la navigation redeviendra prospère, les titres financiers remonteront à des taux réguliers.

Telle est la solution du problème. Seulement, cette solution ne se produira pas toute seule. Il convient, pour l'obtenir, qu'on y aide un peu.

Les républicains ont trompé l'ouvrier.

Les ouvriers méprisent le bourgeois qui leur donne de l'ouvrage : c'est vrai.

Les ouvriers réclament l'abolition de l'infâme capital qui seul peut donner de l'essor à l'industrie, et par conséquent fournir de l'occupation aux ouvriers : c'est vrai.

Les ouvriers proposent des mesures révolutionnaires qui auraient pour résultat de rendre encore plus déplorable notre situation commerciale et d'augmenter leur misère : c'est vrai.

Mais si les ouvriers ont de pareilles idées, à qui la faute ?

C'est aux républicains, qui leur ont promis monts et merveilles ; c'est aux républicains qui, impuissants à remplir leurs promesses, se sont contentés de se partager les bonnes places et d'en créer de nouvelles pour leurs parents et leurs amis ; c'est aux républicains qui, au lieu de s'occuper des questions commerciales et industrielles, ont passé leur temps à de vaines querelles politiques, à désorganiser la magistrature, à persécuter les congrégations religieuses, à épurer le personnel des administrations, pour satisfaire des rancunes personnelles.

Tous nos voisins, depuis dix ans, ont pris le pas sur nous, fabriquant aussi bien que nous et vendant moins cher.

A mesure que nos affaires décroissent, celles de l'Angleterre, de la Belgique, de la Hollande, de l'Allemagne et de l'Italie augmentent.

Il fallait un gouvernement républicain, c'est-à-dire le régime de la discorde à l'état chronique, pour laisser périr ainsi les intérêts de la France.

Les principes sont dans les programmes,

37 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LUCIENNE

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

Elle entra néanmoins. Lucienne ne remuait plus.

— Je l'ai fatiguée, dit Raoul.

— Il faut prendre garde, dit la sœur en enveloppant d'un regard attendri la frêle créature qui paraissait anéantie sous le poids de la souffrance. Cependant, monsieur, cette immobilité à cela de bon qu'elle l'aidera peut-être à s'endormir. Pourquoi n'allez-vous pas un peu chez vous ?

Raoul hésitait. Il se décida enfin à regagner sa chambre.

Il y resta, brisé, allant d'une idée à l'autre, sans savoir à laquelle il devait s'arrêter. Tantôt les paroles de sa femme ne lui semblaient montrer que de sinistres chimères. Tantôt elles résonnaient à ses oreilles comme des révélations très-énigmatiques, mais réelles. En tous cas, un fait demeurait hors de doute. Lucienne l'avait vu jouer chez les Gérard et elle connaissait à ce sujet les menées du baron de Charolles.

Le jeune homme dit tristement :

— Les femmes pénètrent tout. J'aurais dû le savoir et je me serais épargné bien des peines.

Il s'arracha pourtant aux pensées qui le tourmentaient, s'assit devant son bureau et écrivit à sa mère pour la prévenir que Lucienne était bien malade.

Il cacheta sa lettre. Alors il prit une seconde feuille de papier, trempa de nouveau sa plume dans l'encrier, puis... il réfléchit. Il se décida et écrivit :

« Madame... »

Il s'arrêta, regarda ce mot. Tout à coup, il saisit la feuille sur laquelle il venait de le tracer, la froissa, en prit une autre et écrivit :

« Ma mère... »

Il s'interrompit encore.

— Tant pis, dit-il. Cela me convient, après tout. Il continua :

« Lucienne s'est enrhumée, elle ne pourra pas se rendre près de vous d'ici à quelque temps. Ne vous inquiétez pas. J'espère que cette indisposition sera bientôt passée. »

« Agréez, ma mère, pour vous et pour mon père, l'assurance des sentiments... »

Il s'arrêta encore et cette fois plus longuement. De quels mots allait-il se servir pour qualifier ses sentiments ? A ces malheureux parents bannis du foyer où ils auraient dû occuper une place d'hon-

neur, pouvait-il offrir son respect et son dévouement ? Tout autre terme serait plus blessant que le silence.

Il fit un geste d'impatience, déchira sa lettre, prit une troisième feuille et écrivit d'un trait :

« M^{me} Raoul Mauvoisin, se trouvant indisposée ; ne pourra pas avoir le plaisir de se rendre ces jours-ci chez M. et M^{me} de Barli. Elle les prie de ne pas s'inquiéter et leur fera donner chaque jour de ses nouvelles, jusqu'à ce qu'elle puisse leur en porter elle-même, ce qui, sans doute, sera bientôt. »

Il relut ces quelques lignes. Sa lèvre se plissait sous un sourire d'une profonde amertume.

— Comme c'est bien réussi ! On dirait un billet adressé à des fournisseurs. Voilà pourtant où les choses mènent !

Il le cacheta néanmoins et sonna son domestique.

— Portez cette lettre chez ma mère, dit-il, et mettez cette autre à la poste. Mes parents vont venir tout à l'heure, sans doute. Vous les ferez entrer dans le salon et vous me préviendrez. Rappelez-vous que, personne, vous entendez, personne, ne doit entrer dans la chambre de ma femme. Je ne fais aucune exception.

Dix jours s'écoulèrent ainsi, ramenant à chaque instant, pour Lucienne, les vives souffrances qui accompagnent ordinairement une maladie aiguë.

La scène qui avait marqué les premières heures de cette épreuve se renouvela souvent. Arrachée au sentiment de la réalité, la nature secouait ses chaînes. Le pauvre cœur, tant de fois atteint, laissait voir des blessures dont Raoul pouvait sonder la profondeur.

Au milieu de ces incohérences, des paroles saisissantes, lumineuses, passaient comme font des éclairs sur un ciel tourmenté par un orage. Raoul recueillait ces paroles mystérieuses, les rapprochait de celles qui les avaient précédées, et, presque malgré lui, tant le tout devenait étrange, il recomposait une histoire trop bien suivie, trop souvent rappelée pour n'être qu'un rêve... Pourtant, de quel nom devait-il l'appeler ?

Il apprenait en même temps quels étaient les combats et les sacrifices de cette âme méconnue. Il apprenait aussi combien il était vraiment, profondément aimé. Et, plus d'une fois, il fut ému en voyant que le délire qui affranchissait Lucienne de toute contrainte, ne faisait qu'accentuer la tendresse avec laquelle la jeune femme prononçait son nom.

Heureusement, le mieux se fit bientôt sentir dans l'état de la malade ; et, une fois obtenu, il s'accrut rapidement.

Au bout de vingt jours, la jeune femme entra en convalescence. La religieuse, que d'autres soins réclamaient, la quitta quelque temps après.

et, dans la pratique, les républicains nous ont donné les discussions, les haines et la ruine nationale en perspective.

Au milieu de ce siècle de progrès, de lumière, où les plus magnifiques découvertes de la science se succèdent sans interruption, la France marche à une décadence qu'il semble impossible d'arrêter.

Les ouvriers qui souffrent les premiers de cette dégringolade désastreuse, s'en prennent au capital, et c'est là qu'ils ont tort.

Leurs plaintes sont légitimes puisqu'ils souffrent, mais leurs revendications sont maladroit.

Ils se trompent d'adresse.

Qu'ils réclament un gouvernement capable de relever la fortune du pays, et ils seront dans le vrai.

Qu'ils reconnaissent leurs erreurs et les mensonges de ceux qui les ont abusés; qu'ils voient que cette République fraternelle est un éternel trompe-l'œil; qu'ils constatent que le socialisme international est une duperie qui coûte cher à la France.

Qu'ils se fassent représenter par de vrais patriotes, par des Français de bon sens, par de véritables hommes d'affaires, et peut-être la réparation nationale sera-t-elle possible.

Alors ils ne seront plus réduits à organiser des meetings contre un gouvernement qui est incapable de leur rendre la fortune qui a quitté la France.

POURQUOI LE RADICAL ET NON LE CONSERVATEUR?

Une question souvent difficile à élucider, c'est de savoir exactement pourquoi l'électeur a donné son suffrage à tel concurrent, pourquoi il l'a refusé à tel autre.

Certes, quand l'électeur est radical et le candidat franc-maçon, la chose n'est pas douteuse: l'obéissance au mot d'ordre étant absolue, la discipline rigoureuse, au signal du branle-bas de combat, toute le monde est sur le pont, et l'ensemble est si parfait que, l'épreuve se renouvelât-elle plusieurs fois de suite, le nombre des votes émis en faveur du républicain ne varierait pas.

Et comme généralement les candidats de gauche se présentent toujours dans les mêmes conditions, les élections n'offrent guère d'intérêt de ce côté, puisque la personnalité de l'élu a rarement sa part dans un succès dû tout entier à ses opinions, à ses attaches, à ses serments passés, à l'acceptation d'un mandat impératif qui garantit l'avenir.

Il n'en est pas de même dans le camp des conservateurs. Ceux-ci n'étant liés d'avance par aucun contrat secret, n'ayant ni juré l'obéissance passive, ni fait l'abandon complet de leur liberté de choisir, discutent toujours avec un soin minutieux les mérites respectifs des candidats, soucieux qu'ils sont de ne donner leurs votes qu'à bon escient.

D'où il suit que l'ensemble manque souvent dans l'action, que les combattants se débandent, que les non-valeurs se multiplient et qu'ainsi la victoire, compagne fidèle des gros et solides bataillons, fait souvent défaut.

L'électeur honnête préfère à tous autres candidats ceux que leurs positions acquises, leurs habitudes, leurs goûts, le sentiment élevé du devoir, les occasions même ont amené à s'occuper sérieusement de lui, ceux qui ont travaillé comme lui, ceux qui ont souffert avec lui ou pour lui, ceux qui ont appris à connaître ses besoins, qui lui paraissent aptes à les comprendre.

Travailleur véritable, il aime à confier ses intérêts à d'autres travailleurs, exigeant d'eux, toutefois, qu'ils aient fait preuve d'assez d'aptitudes dans leurs propres affaires pour y avoir réussi et même pour les avoir quittées déjà.

Les habitudes d'ordre, d'économie, de régularité lui plaisent: il y trouve des garanties pour la bonne gestion future des finances publiques, pour la bonne direction des intérêts généraux.

Ainsi ses élus doivent être des hommes d'affaires actifs, experts et dévoués.

Non-seulement il est prévenu en faveur du travailleur, quelque nom que porte celui-ci et quelque rang qu'il occupe dans la hiérarchie sociale, mais encore il se laisse volontiers séduire par la bienveillance, l'affabilité, la cordialité des manières. Il est flatté d'avoir de bonnes relations avec son candidat, d'avoir senti l'étreinte de sa main sympathique; il lui semble qu'ainsi les distances se sont atténuées, que les intérêts se sont confondus, que les cœurs battent désormais à l'unisson.

Mais il ne lui suffit pas que le candidat soit presque son ami personnel; il faut qu'en plus il soit tout à fait l'homme de ses idées, le champion de sa propre cause. Or il aime les situations nettes, les opinions clairement exprimées dans la profession de foi, les convictions solides, les caractères fermes. Ce sont là les garanties qu'il exige de qui veut être son mandataire. L'indécision, les ambiguïtés lui répugnent; il ne saurait lui plaire ni qu'on ménage tous les partis, ni qu'on dissimule trop prudemment la couleur de son drapeau.

Voilà pourquoi l'on voit si souvent les hommes les plus considérables, les plus remarquables par leur intelligence, par leur aptitude aux affaires, par leur vaste savoir, par l'éclat des services rendus à la chose publique, échouer au jour du scrutin.

C'est que l'électeur ne les comprend pas, qu'il n'est pas à leur niveau, qu'il ne saisit pas la cause des détours de leur politique, et qu'il prend ainsi facilement leurs protestations les plus sincères pour de fallacieuses promesses, leurs habiletés pour des finasseries pleines de déceptions et de dangers. Il veut qu'on lui montre nettement le but et le chemin droit qui y mène.

C'est là qu'il faut voir la cause de l'impopularité électorale de certains hommes que désigneraient, d'ailleurs, si bien aux faveurs électorales leur valeur incontestable et leur haute personnalité.

L'électeur est comme le rat de la fable,

Tout bloc enfariné ne lui dit rien qui vaille.

GILLES.

Chronique générale.

IL N'Y AVAIT PAS DE CRISE!

On s'était imaginé qu'il y avait une crise commerciale et industrielle.

Il paraît qu'il n'y en avait pas.

Cette prétendue crise était une pure invention des radicaux qui, dans la circonstance, se sont mis d'accord avec les conservateurs pour égarer l'opinion.

Les ouvriers sans travail sont des farceurs que des intrigants payaient secrètement pour ne rien faire.

Le Mont-de-Piété a été abusé par de faux nécessiteux qui, s'ils avaient bien voulu, lui auraient au contraire prêté de l'argent à un pour cent.

Les propriétaires qui ne louent pas leurs maisons sont des originaux qui n'aiment pas les locataires.

Les industriels dont les machines restent inactives pendant le jour sont des conspirateurs qui font secrètement travailler leur personnel pendant la nuit.

Les faillites ne sont que des comédies jouées par des enrichis qui se retirent des affaires les poches pleines.

Et les déclarations des tribunaux de commerce ont été tout le temps de simples plaisanteries, convenues d'avance entre des juges guillerets et des justiciables en bonne humeur.

M. Jules Ferry, président du conseil des ministres, a enfin démasqué toutes ces ruses des ennemis de la République.

Et il était temps.

Il a exhibé à la tribune une statistique qui est d'autant plus officielle qu'elle a été faite sur commande.

Il a affirmé, contre toutes les apparences, que les ouvriers étaient très à leur aise; qu'il y avait plus de place dans les caisiers du Mont-de-Piété que par le passé; que les industries et les commerces qui n'étaient pas passés de mode marchaient comme sur des roulettes; que tout, enfin, allait pour le mieux sous la protection du plus sage, du plus prévoyant et du plus paternel des gouvernements.

Allez donc vous fâcher contre un pareil homme, auquel on ne peut rien cacher et qui ne se laisse pas prendre aux malices des inventeurs de crise!

La Chambre, honteuse d'avoir écouté les bruits de la rue et d'avoir cru aux fausses plaintes des faux malheureux, n'a plus qu'à faire amende honorable et à voter d'acclamation un ordre du jour de confiance absolue pour un homme d'Etat aussi malin.

**

Le gouvernement se fait la main pour l'application de sa loi sur les emblèmes séditieux. Il y a en ce moment à Paris un petit théâtre où l'on fait du *journal parlé*. Depuis quelques jours, un caricaturiste connu, Alfred Lepetit, mettait en scène M. Jules Ferry et faisait mouvoir très-drôlement ce nez de M. le président du conseil si facile à confondre avec une trompe. M. Ferry s'est fâché et

a menacé de faire fermer le théâtre. Le directeur n'a pas tenu compte de la menace et le nez de M. Ferry a continué hier ses exercices aux applaudissements redoublés du public. On annonce pour ce soir l'exécution de l'ukase Ferry.

Vous verrez qu'un de ces jours M. Ferry fera fermer le Jardin des Plantes et passer par les armes l'éléphant reconnu coupable d'avoir singé les mouvements de physionomie de M. le président du conseil.

**

Le bruit se confirme que le général Sausier, commandant le 49^e corps d'armée en Algérie, serait prochainement nommé gouverneur de Paris.

**

Le ministre de la guerre va soumettre à la signature du Président de la République un décret portant reconstitution du conseil supérieur de la guerre.

**

UNE LOTERIE DE 35 MILLIONS.

Un groupe de députés est en instance auprès du ministre de l'intérieur pour obtenir que le gouvernement prenne l'initiative d'un projet de loi autorisant, en faveur de la classe ouvrière, une loterie de 35 millions.

Cette loterie, qui devrait être tirée dans six mois, serait organisée sur les mêmes bases que la grande loterie nationale espagnole de 24 millions qui se renouvelle tous les six mois.

Dans cette loterie, il y aurait à peu près pour 42 millions de lots en espèces.

ÉTRANGER

NORVÈGE. — On annonce que la Norvège envoie à Madagascar un navire de guerre pour la protection de ses nationaux.

RUSSIE. — On mande de Charkoff, à la date du 26 janvier:

« M. Sabieloff, officier de gendarmerie, envoyé ici par le feu colonel Soudeikine, afin de faire une enquête sur l'organisation des nihilistes, a été assassiné ce soir.

» La dépêche ajoute que la police a découvert une imprimerie clandestine. Les documents saisis auraient révélé l'existence d'un complot tendant à l'insurrection générale des paysans dans les provinces de Charkoff, Kiev, Pottawa et Czernigov.

» D'après ces mêmes documents, un complot aurait été également organisé pour empoisonner le pain fourni au Czar et à sa famille. De nombreuses arrestations ont été faites. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 30 janvier.

La Bourse reste ferme et les cours sont à peu près les mêmes qu'hier. Bien qu'il n'y ait encore rien d'officiel, on croit que l'emprunt aura lieu dans la première quinzaine de février, après la liquidation de fin janvier.

Le 3 0/0 est à 77.50, 77.45 et 77.45; l'amortissable, à 78.40; le 4 1/2 0/0 1883 à 107.80, 107.75 et en clôture à 107.55.

865 et 870 la Banque de Paris. Toujours très-ferme, le Crédit Foncier, entre 1,275 et 1,280.

Les Obligations Communales 1879 et Communales 1880 sont très-demandées en vue du tirage du 5 février. On sait que le montant des lots est de 200,000 fr. pour chacun de ces deux emprunts. Nous rappelons à ce propos à nos lecteurs que la Banque des Communes de France donne des options sur les Obligations à lots. Moyennant 6 fr. par titre, elle prête pour l'époque des tirages le nombre d'obligations demandé; le numéro de chaque titre est immédiatement donné au client. Ce dernier se réserve le droit de devenir propriétaire des obligations après le tirage, et ce, au cours stipulé sur le récépissé constatant le contrat d'option.

Outre les Communales 1879 et 1880, la Ville de Paris 1875 a un tirage le 5 février; le montant des lots est de 225,000 fr.

La liste complète des Obligations françaises à lots est envoyée à toute personne qui en fait la demande. Les demandes d'option doivent être adressées, accompagnées de la somme de 6 fr. par titre, au directeur de la Banque des Communes de France, 15, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Le Suez s'avance à 2,055 et 2,065, pour réagir en clôture à 2,035.

L'Unifiée d'Égypte s'avance à 349 pour terminer à 346.25, en légère réaction sous l'influence de quelques réalisations de bénéfices.

De même la Rente Espagnole qui cote 60 5/16, 59 16/16, 59 7/8 et 59 3/4.

Nous croyons que la Rente Espagnole est appelée à monter encore.

Le Turc 3 0/0 est à 9.07, sans changement. Une certaine réaction se manifeste en clôture, 107.55 la Rente 4 1/2 0/0.

Peu à peu, Lucienne put recommencer à partager sa journée entre quelques exercices de piété, quelques lectures et les causeries que lui permettait la présence plus fréquente de Raoul.

Plusieurs fois, avertis de l'heure à laquelle leur gendre serait sorti, M. et Mme de Barli étaient venus voir leur fille. Mais les conditions dans lesquelles cette visite avait lieu étaient trop pénibles pour qu'elle se renouvelât souvent. Chacun le sentait, et la jeune femme attendait avec impatience le moment où elle pourrait reprendre elle-même le chemin de la demeure de ses parents.

En attendant, elle constatait que Raoul n'avait rien perdu de son air sombre. Les inquiétudes qu'il avait pu concevoir sur la santé de sa femme étaient entièrement dissipées et il conservait sur son front, dans ses regards, cette morne tristesse que, depuis leur séjour au Croisic, Lucienne avait si souvent remarquée. Cette tristesse s'accusait même davantage à chaque fois qu'il sortait. On aurait dit que, sur le seuil de sa demeure, se tenait quelque génie fatal, lui jetant, au passage, des paroles menaçantes ou désolées.

La mémoire de Lucienne s'était complètement débarrassée des incertitudes qui hantent l'esprit pendant quelques jours, lorsque la fièvre a peuplé l'imagination de toutes sortes de fantômes. Les réflexions et les peines revenaient avec la lucidité.

Enfin, la jeune femme résolut d'écarter un peu

les nuages, s'il était possible.

Un matin que Raoul était assis près d'elle, devant le foyer où brillaient les premières flammes qu'octobre fit allumer:

— Cher ami, dit-elle, vous paraissez préoccupé. Qu'avez-vous?

Elle s'attendait à entendre son mari lui faire quelque réponse évasive. Il n'en fut rien. Raoul entra résolument dans la question.

— Je suis plus que préoccupé, dit-il, j'ai un grand chagrin.

— Un grand chagrin! et je ne le sais pas!...

Raoul, reprit-elle avec l'accent le plus doux, le plus pénétrant, pourquoi donc suis-je restée sur la terre, sinon pour partager vos peines comme vos joies, encore plus même...

Il lui prit la main et, la regardant fixement:

— Lucienne, dit-il, vous voulez que je m'épanche avec vous. Je ne m'y refuserai pas. Si j'ai un regret, c'est de m'être laissé imposer à ce sujet des volontés funestes. Mais, cette confiance que vous demandez de moi, vous, Lucienne, me la témoignez-vous?...

— Moi! s'écria-t-elle. Que voulez-vous dire?

Il osait à peine continuer, voyant quelle émotion ces quelques mots faisaient déjà naître chez sa femme.

— Parlez donc, Raoul.

— Ne vous impressionnez pas ainsi ou, alors,

je vais me taire tout à fait. D'abord je ne suis pas mécontent, vous devez bien le voir.

— Mais enfin, expliquez-vous.

— Eh bien!... (Je ne vous en veux pas, encore une fois). Eh bien! pourquoi m'avez-vous caché vos rapports actuels avec...

— Avec?...

— Pedro Lozarès, dit-il à demi-voix.

Lucienne devint si pâle que Raoul crut qu'elle allait s'évanouir.

— Ah! mon Dieu! Calmez-vous! s'écria-t-il.

Un flacon d'essence se trouvait sur la cheminée. Raoul se leva, étendit la main. Elle l'arrêta d'un geste.

— Pardon, murmura-t-elle, pardon...

— C'est donc vrai?

Elle inclina la tête.

— Croyez-le, dit-elle, croyez-le bien, je n'ai pas douté de votre cœur.

Il se rassit.

— Remettez-vous, voyons, dit-il, n'allez pas vous rendre malade. Seulement, maintenant que la glace est rompue, vous allez tout me dire, n'est-ce pas?

— Oui, répondit-elle d'un signe de tête.

Elle se mit à pleurer.

Elle lui fit pitié.

(A suivre.)

MARTE LACHÈSE.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LA TAXE SCOLAIRE.

On lit dans l'Agence Havas :

« L'impôt dont on s'est préoccupé en conseil des ministres, en vue de faire face à l'élévation du traitement des instituteurs, consisterait dans le prélèvement d'une taxe générale unique, qui s'appliquerait à tous les citoyens indistinctement et qui serait en quelque sorte le rétablissement de la rétribution scolaire supprimée par la loi de 1884. »

Nous ne l'inventons pas. Le gouvernement, si fier d'avoir établi la prétendue gratuité scolaire, pense à la supprimer en établissant la taxe obligatoire scolaire, même pour ceux qui n'ont pas d'enfant à l'école. Ce sera le comble du charlatanisme républicain.

Nous avons donné hier la liste des numéros gagnants d'une loterie pour les femmes de la Société de secours mutuels. Cette même liste est affichée à la porte de la Mairie avec cet en-tête d'une main inhabile :

Liste des numéros gagnant.

Evidemment l'instruction est obligatoire. Certains scribes semi-officiels ont besoin d'aller à l'école.

Si nous critiquons parfois l'administration municipale, nous devons aussi lui rendre justice ; il a suffi de la lettre de notre aimable touriste de l'Ardeche pour lui ouvrir les yeux. Hier matin, toute la police était sur pied et faisait nettoyer partout la voie publique.

L'eau a coulé en abondance pour rejeter de côté les boues de la chaussée, et les pavés ont pu revoir la lumière qui, hélas ! leur était cachée depuis si longtemps.

Nous avons reçu nombre de nos concitoyens qui nous ont prié d'être, près de notre correspondant, l'interprète de leurs sentiments de reconnaissance. Nous nous en sommes chargé avec empressement, et avons ajouté dans notre missive que sa lettre avait été pour nous un sujet d'orgueil : elle nous a prouvé que l'administration municipale, qui favorise si peu l'Echo Saumurois et le prive de toute communication, le lit du moins consciencieusement et suit ses inspirations.

Cela donne du courage. Nous ne désespérons pas de voir des conversions et certains républicains passer du rouge au blanc. Les plus ardents du jour ne seront pas les derniers à faire ce mouvement tournant.

Dernièrement, le sieur Louis Cuiné, garçon à l'hôtel de Londres, a trouvé, en faisant une chambre qu'avait quittée le matin un voyageur, un billet de banque de 4,000 francs et un autre de 50 francs.

Cet honnête garçon s'est empressé de descendre au bureau et de remettre ces 4,050 francs à M. Mée, qui en a fait aussitôt la déclaration au bureau de police.

Le voyageur avait quitté Saumur et on le croyait rendu à Paris ; il avait été moins loin : c'est le même qui s'est pendu dans un hôtel d'Orléans et dont nous avons annoncé le suicide d'après les journaux de cette ville.

Il avait déjà donné à Saumur les indices qu'il ne possédait pas toutes ses facultés. Des membres de sa famille ont fait toucher les 4,050 francs.

Cet acte de probité fait le plus grand honneur à Louis Cuiné.

Une circulaire du général Camponon annonce qu'il ne sera pas fait, en 1884, de classement de chevaux et de voitures atteintes susceptibles d'être requis en cas de mobilisation.

D'après un tableau publié par le Journal officiel, l'état des récoltes est bon ou très-bon dans soixante-quinze départements ; assez bon dans neuf, qui sont : Nord, Seine-et-Marne, Ardennes, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Allier, Landes, Basses-Pyrénées, Tarn-et-Garonne ; et médiocre dans trois : Gard, Vaucluse et Bouches-du-Rhône.

Peu de pêcheurs à la ligne savent qu'ils commettent un délit en déposant leur ligne

flottante au bord de la rivière sans la tenir à la main. La loi du 15 avril 1829 est formelle à cet égard.

La Cour d'Angers a l'avantage de posséder un président de chambre excellent républicain, mais trop belliqueux. M. Chudeau, — c'est le nom de ce magistrat, — mécontent d'un article du Petit Courrier, a tout simplement proposé un duel à l'un des propriétaires de ce journal. Voyez-vous M. le président sur le terrain, dépouillant sa robe de pourpre et d'hermine, et, l'épée à la main, s'escrimant vaillamment contre... la loi ?

En vérité, M. Martin-Feuillée choisit bien ses magistrats ! Je comprends d'ailleurs que ceux-ci s'oublent jusqu'à donner l'exemple de la violation de la loi, après les scandales d'illégalité dont les ministres de la République se sont eux-mêmes rendus coupables.

En réponse à cette provocation, M. Daniel Métivier a fait insérer dans le Petit Courrier du 27 janvier la note suivante :

« A l'occasion d'un article paru dans le Petit Courrier, M. Chudeau a cru devoir faire insérer dans le Patriote une sorte de note comminatoire à l'adresse de M. Daniel Métivier.

« Il y est dit notamment que, si M. Métivier n'interdit pas à l'avenir de parler dans le Petit Courrier de M. Chudeau et des siens, autrement qu'en termes d'une convenance parfaite, M. Chudeau le provoquera en duel.

« M. Métivier n'a ni le droit ni la volonté d'interdire à qui que ce soit de publier quoi que ce soit dans le Petit Courrier.

« Quant à l'article en question, M. Chudeau, qui n'y est ni nommé ni désigné, n'a demandé et n'avait le droit d'obtenir ni une réparation ni même une rectification.

« La note qu'il a fait insérer au Patriote ne peut donc procéder que d'une animosité personnelle et ne peut avoir d'autre but que de masquer des griefs particuliers, que M. Métivier ignore, mais au sujet desquels il se tient à la disposition de M. Chudeau. »

LES BIENFAITS DE LA RÉPUBLIQUE.

Le Journal officiel promulgue une loi autorisant la Ville de Nantes :

1° A emprunter une somme de 460,000 francs, remboursable en trente ans et destinée à payer les frais de construction du lycée de filles ;

2° A s'imposer extraordinairement, pendant 30 ans, à partir de 1884, quatre dixièmes de centimes additionnels au principal de ses quatre contributions directes, devant produire la somme de 494,670 fr. environ, pour rembourser ledit emprunt.

Allons, contribuables, à vos poches ! Vos poches sont vides ; vous êtes obligés de vous imposer de dures privations pour payer la note du percepteur. Eh bien, vos patentes et vos contributions vont subir une augmentation notable ; il faut bien que vous soldiez les dépenses du lycée de filles.

Vous mourrez de faim si vous voulez, vos administrateurs républicains s'en inquiètent peu ; ils auront leur lycée de filles, cela leur suffit.

Pour mettre fin à ce gaspillage effréné, l'unique moyen c'est d'envoyer la République au diable qui l'a inventée pour notre malheur à tous, infortunés contribuables que nous sommes ! (Espérance du Peuple.)

NANTES.

Le mystère le plus impénétrable continue à envelopper l'affaire de Bouguenais ; le cadavre de Clémence Bachelier est toujours introuvable ; on n'a pas même réussi à retrouver le parapluie que cette infortunée avait le jour de sa disparition.

Donatien Hémion persiste à dire que sa fiancée est tombée accidentellement dans l'Erdre.

La famille Hémion a longtemps habité une ferme voisine du Petit-Port. Donatien Hémion est bien connu de toute la jeunesse de Saint-Félix et de la Chapelle-sur-Erdre. Tous les environs de l'Erdre lui sont familiers. Le cadavre de Clémence Bachelier pourrait donc bien être dans une des boires qui communiquent avec la rivière.

Hémion est d'un caractère taciturne et violent ; il aurait été poursuivi en police correctionnelle pour coups et blessures.

(Espérance du Peuple.)

PREDICTIONS DE NICK.

Voici, d'après Nick, quelle sera la physiologie probable du mois de février :

Les éléments astronomiques changeant peu, le mois de février présentera sur la France et sur les pays voisins un temps plus souvent couvert, brumeux, humide, tempéré, que sec et froid, relativement assez beau, principalement sur la zone méridionale, et notamment pendant la deuxième dizaine, avec gelées intermittentes assez vives durant la nuit ou la matinée pendant les deux dernières dizaines. La première et la troisième dizaines seront plus accidentées, particulièrement sur les zones du Nord et du Centre, avec dépressions barométriques, coups de vent, pluie ou neige, aux époques suivantes, savoir :

1° Vers les 4^{es} (??), 3 ; 2° vers les 6 (??), 9 ; 3° vers les 14 (??), 13 ; 4° vers les 19 (??), 24 ; 5° vers les 26 (??), 28, 29.

Neige sur les pays montagneux, crues d'eau au dégel, gros temps.

Le nombre de points d'interrogation indique l'importance probable des perturbations, qui retardent d'un ou deux jours, suivant la latitude ou la longitude des localités.

S'il n'y a pas eu d'accident de personnes à enregistrer à Orléans, par le fait de l'ouragan du 26 au 27 janvier, il n'en est, hélas ! pas de même dans tout le département.

De Montargis, on nous mande que M. Aubourg, propriétaire, avenue de la Gare, a été tué net par la chute d'une tuile de sa maison, dont il se préparait à faire réparer la toiture.

A Ferrières, c'est un jeune conscrit, Jules Grandet, qui, allant voir ses parents à Egreville, a été écrasé sur la route par la chute d'un arbre.

LE NOMBRE AUGMENTE.

« Je souffrais de douleurs d'entrailles depuis deux mois ; j'éprouvais continuellement des étourdissements, et je pouvais à peine remuer bras et jambes, lorsque, après avoir été traité par plusieurs médecins qui n'avaient pu arriver qu'à une légère amélioration, je me suis décidé à faire usage des remarquables Pilules Suisses. Depuis quinze jours que j'en prends, je suis à peu près guéri, et je me fais un plaisir de vous adresser mes félicitations pour l'efficacité de vos pilules. Je serais heureux de voir figurer mon nom parmi vos nombreuses lettres de félicitation et je vous autorise volontiers à publier ma lettre.

» Bourg-s.-Gironde, J.-L. CHÉRET, prop.-rent. »

CHRONIQUE AGRICOLE.

LETTRE D'UNE CHÈVRE A LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE POITIERS.

Née dans le canton de Vivône, j'ai été achetée 35 francs, il y a quatre ans, par un bon journalier d'une de vos communes suburbaines. Sa femme valétudinaire, ne pouvant guère vaquer aux travaux ordinaires des champs, s'est attachée à moi. Je ne suis point ingrate ; je la paie de retour ; et voici ce que je lui rends pour ses soins :

Un peu plus de deux fromages par jour. Elle les vend 7 sous la pièce, et n'en a point assez pour satisfaire à toutes les demandes. De temps en temps elle en garde quelques-uns pour elle et son mari ; soit donc, par semaine, 5 fr. 60.

Je dois avouer que l'âge a amené quelque petite diminution dans la production de mon lait. J'avais six ans quand j'ai été achetée ; j'en ai dix aujourd'hui, c'est pour une chèvre le commencement de la vieillesse. La diminution est encore très-faible, cependant elle est assez sensible pour que je doive en tenir compte. Aussi, pour mes chiffres, je prends le moyen des quatre années.

Avant de faire ses fromages, ma maîtresse lève un peu de crème qui lui rend environ une demi-livre de beurre par semaine, et qui suffit à sa consommation pour les jours maigres. On ne peut pas, pour ce beurre, quoique un peu inférieur à celui des vaches, compter moins de 50 centimes.

Le petit-lait du beurre et des fromages aide à la nourriture d'un cochon. Je n'exagère certainement pas en portant, pour cet article, encore 50 centimes.

Total pour la semaine : 6 fr. 60.

Dans le cours de l'année, je n'ai guère qu'un mois de non-valeur. Mettons un peu plus et comptons seulement 45 semaines à 6 fr. 60 : 297 fr.

J'ai donné chaque année de 3 à 5 chevreaux, qui ont été vendus de 4 fr. 50 à 7 fr. l'un, soit en moyenne 23 fr.

Total du produit annuel : 320 fr.

Ne faudrait-il pas ajouter quelque chose pour mon excellent fumier, qui est d'autant meilleur et plus abondant que je suis mieux nourrie ?

Sur la recette, il y a à défalquer les frais de ma nourriture. Ils sont peu élevés ; ils seraient presque nuls si, comme la plupart des chèvres, j'avais à chercher ma vie dans des pâturages plus ou moins maigres. C'est une tâche dont nous savons très-bien nous acquitter, et il est passé en proverbe que jamais une chèvre ne meurt de faim.

Mais, par suite de circonstances inutiles à expliquer, je suis soumise au régime de la stabulation. Je ne dirai point que je n'ai pas à en souffrir ; c'est si contraire à mes instincts et à mes goûts ! Sept ou huit cents kilos de seconde coupe forment le fond de mon alimentation. En outre, il y a, à ma prison, ce que je puis appeler la cantine, où n'existent point ces règlements sévères limitant à un minimum exigu les douceurs que je puis ajouter à mon régime ordinaire ; et ma bonne maîtresse, en m'apportant quelques feuilles de choux, un peu de son, des brindilles d'orme, quelques-unes des herbes pour lesquelles elle connaît ma prédilection, me fait presque oublier par ses gâteries les longs ennuis de la prison.

J'ai d'ailleurs quelques promenades, heureux moments et trop tôt écoulés, de libre récréation ! Et s'il faut, à ce propos, tout dire :

J'ai souvenance
Que parfois, près d'un enclos passant,
L'instinct, l'occasion, l'appétit et, je pense,
Quelque diable aussi me poussant,
J'ai toudu de la hâte la largeur de ma langue.

Mais le voisin est indulgent, et il est un de ceux qui se régale de mes fromages ; et puis le garde-champêtre était loin. Jamais donc ni plainte, ni procès-verbal ne sont venus faire brèche à ma bonne renommée, qui est demeurée blanche comme ma robe et comme mon lait.

Pour la chèvre de Vivône,

A. DE LA MARTINIÈRE.

(Journal des Campagnes.)

BOURSE DE PARIS

DU 30 JANVIER 1884.

Rente 3 0/0	77 25
Rente 3 0/0 amortissable	78 »
Rente 4 1/2	107 50
Rente 4 1/2 (nouveau)	107 50

La construction maritime française, dont on a trop longtemps contesté la puissance, au profit des chantiers anglais, va être appelée à doter la flotte de la Compagnie Générale Transatlantique de quatre magnifiques paquebots, qui seront les plus beaux que notre marine commerciale ait encore possédés. D'une longueur de 160 mètres et d'une largeur de 17 mètres environ, ces paquebots auront une capacité de 7,500 tonneaux, avec une force vapeur de 9,000 chevaux. C'est par suite de ces constructions, destinées à la ligne postale du Havre à New-York, subventionnée par l'Etat, que la Compagnie Générale Transatlantique place en ce moment des obligations 5 0/0 de 500 fr. remboursables en 27 années et rapportant 25 fr. par an. L'épargne qui aime les valeurs sûres et qui recherche surtout les opérations financières réservées à l'industrie nationale, se porte en ce moment sur les obligations de la Compagnie Générale Transatlantique.

Elles sont actuellement cotées 460 francs avec tendance à la hausse.

L'ART NATIONAL, Etude sur

l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs ; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, à terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LE BARON, notaire
à Saumur,
successeur de M^e LAUMONIER.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er}
novembre 1884,

LA FERME DE LA CANCHERIE

Située commune de Saint-Hilaire-
Saint-Florent,

Contenant 28 hectares environ.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
MAISON

Rue Saint-Jean, n^o 29.

Un 1^{er}, composé de 2 pièces, pou-
vant servir de magasin ou de salon ;
Au 2^e, deux chambres à coucher ; au
rez-de-chaussée, une salle à manger
et une cuisine ; diverses servitudes ;
deux chambres et un grenier au-dessus
de la cuisine.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier,
rue Saint-Jean, 27. (60)

A VENDRE

JUMENT DE PUR SANG, baie-
brune, 4 ans, 1 mètre 60.

S'adresser à M. RAINBAULT, rue de
la Fidélité, 40. (70)

A VENDRE

UNE

VOITURE-PANIER

Presque neuve.

S'adresser à M^{me} ROUSSEAU, 7, rue
des Basses-Perrières. (7)

A VENDRE

DEUX PAONS, le mâle et la
femelle.

A VENDRE

Au Comptant

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant
à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70
francs la barrique ;

Vin rouge vieux à 100
francs ;

Vin rouge vieux, couleur
foncée, à 120 francs ;

Vin blanc vieux à 100
francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9
degrés.

Des échantillons sont envoyés sur
demande. (403)

GUIGNON

Courrier de Saumur à Baugé,

Se charge de toutes les commis-
sions pour Baugé et pour la ligne.

Service de voitures à volonté le
jeudi et le samedi. Service régulier
de Saumur ; départ à 4 heures du
soir.

Hôtel des Voyageurs, à Saumur.

ECOLE DE DRESSAGE DU CENTRE

Au DORAT (Haute-Vienne)

Mardi 12 février 1884, CONCOURS
DE DRESSAGE pour chevaux de 3, 4
et 5 ans. — Douze prix.

Mercredi 13 février 1884, VENTE
DE CHEVAUX de selle et d'attelage,
poulinières, poulains et pouliches.

Pour tous renseignements, s'adres-
ser chez le Directeur de l'Ecole de
Dressage.

A LOUER MAISON MEUBLÉE

Rue de la Montée-du-Fort, 17.

S'y adresser. (630)

AVIS

L'Usine à Gaz de Sau-
mur se charge de faire toutes
installations et fournitures d'ap-
pareils d'éclairage et de chauffage
par le gaz, moyennant une loca-
tion mensuelle, variant de 0 fr.
25 à 2 fr., suivant l'importance
des objets loués, non compris le
compleur. (732)

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de
tous les insectes nuisibles à l'homme,
aux animaux domestiques et aux vé-
tements : Punaises, Pucès, Poux,
Mouches, Cafards, Artes, Moustiques,
Pucerons, Araignées, Chenilles, Four-
mis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale,
chez M. E. D'HUY, rue de la Tonnelle,
27, dépositaire pour l'arrondissement
de Saumur. (179)

L'OUEST

C^{ie} ANONYME D'ASSURANCES sur la VIE
CAPITAL: 2 MILLIONS

Placement des fonds des assurés et
des rentiers en contrats hypothécaires
garantis par un domaine immobilier
s'élevant à près de 100 MILLIONS.

RENTES VIAGÈRES immédiates et
différées aux taux de 10, 15, 20 0/0
et plus, suivant l'âge et le délai.

RENTES VIAGÈRES avec rembour-
sement au décès du rentier, de la moitié
ou de la totalité du capital de la rente.

ASSURANCES PAYABLES en cas
de Vie, en cas de Mort. — Dotation d'Enfants.

S'adresser pour tous renseignements à Paris
au Siège social, Rue des Capucines, 22.
Dans les Départements, aux Agens de
la Compagnie.

A. M. CHOUANIERE, représentant
de la Compagnie, à Saumur, rue
Courcouronne. (780)

Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette).

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR.
MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle nettoie,
adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement
et préserve des ECZEMAS, DARTRES, PITYRIASIS
du Cuir chevelu (pellicules), ENGELURES, CREVASSES,
GERÇURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'inventeur, 22, rue du Temple.

Dépôts : Pharmacies, Etablissements de Bains et
Maisons de Produits Hygiéniques.

VIENT DE PARAÎTRE

LE LIVRE DE MESSE

DES PETITS ENFANTS

Par la Vicomtesse de LAFRÉGEOLÈRE,

Avec Lettres d'approbation de NN. SS. les Evêques d'Angers, de Vannes
et d'Evreux.

PRIX : reliure toile, 0,75 c. ; chagrin, 2 fr. 25.

En vente chez M. DÉZÉ, libraire à Saumur, rue Saint-Jean.

CONSTRUCTION D'INSTRUMENTS DE PESAGE
Matériel de Chemins de fer, Voies, Wagonnets, Plaques tournantes, Aiguillages, etc.

LÉONARD PAUPIER

84, Rue Saint-Maur, à PARIS

50 MÉDAILLES & DIPLOMES D'HONNEUR



Bascule Romaine
au 100^e, renforcée.



Pont à Bascule pour Voitures et Wagons.



Balance-Bascule au 10^e.



Brouette
à coffre tout en fer.



Petite Cheminée de fer fixes et portatives,
agricoles et industrielles.



Brouette à Bascule
tout en fer.

VINS DE BORDEAUX

M. L. VIANNE-LAZARE, propriétaire-négociant, 67, 69, 71, rue Lagrange, Bordeaux,
offre ses vins en nature payables à 60 jours, l^{er} de port à la gare désignée par l'acheteur.
Vin de table rouge, 1882 130 fr. la barrique, 228 litres. Médoc 1879, 210 fr. la barrique de 228 litres.
Envoi de prix-courants sur demande. Je reprends la marchandise qui ne convient pas.
Precepte des Agents sérieux et honorables pour les localités où je ne suis pas déjà représenté.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre

SAUMUR

VENTE ANNUELLE DE BLANC Toiles, Mouchoirs de Poche

La VILLE DE PARIS, afin de justifier une fois de plus sa réputation de vendre Bon Marché et de prouver
qu'aucun sacrifice ne lui coûte lorsqu'il s'agit de l'intérêt de sa clientèle, mettra en vente à partir du

Samedi 2 Février

Une quantité considérable de TOILES en tous genres et toutes largeurs, pour Chemises — Draps — Linge
de table et de cuisine, etc., etc.

MOUCHOIRS DE POCHE, BLANCS ET COULEURS

Une très-importante affaire de MÉRINOS NOIRS sera également Mise en vente, avec garantie du nombre de
croisures vérifiées au compte-fils. Jamais aucune maison n'a vendu de Mérinos dans ces conditions, ni donné aux
acheteurs de pareilles garanties de qualité et de Bon Marché.